







REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

Dans le cadre du festival d'Histoire de *La Diana* de Montbrison, les associations *Passion et Patrimoine de Saint-Galmier*, et *Infomédia* de Saint-Just-Saint-Rambert, organisent un concours photo ouvert à tous les photographes amateurs.

1 – THEME DU CONCOURS

Les photos auront pour thème « L'ARBRE et L'HOMME ». Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.

2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le concours est ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans.
- Le participant garantit qu'il est le propriétaire des droits d'auteurs des photos proposées et par conséquents être titulaire exclusif des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit de nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Il autorise, à ce titre, que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication.
- Le participant déclare et garantit avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens présentés.
- La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation desdites photos.

2 – COMMENT PARTICIPER

Les photographies devront être imprimées en haute qualité avec une dimension minimum de 20/30 cm et maximum de 30/40 ou 45 cm, sans filigrane, et bénéficier d'une présentation soignée. Par dérogation, la version des images peut-être transmise au préalable pour évaluer l'intérêt de l'image pour le concours (envoyer à concoursphotoladiana@gmail.com).

- Envoyer votre photo, votre fiche d'inscription à l'adresse suivante : Concours Photo chez Freddy Schadt, 6 rue des pins 42330 Saint-Galmier, avant le 10 novembre 2025
- Le nombre de photos est limité à 3 par participant.

3 – Le REGLEMENT

Jury et critères de sélection :

Le jury sera constitué de personnes choisies parmi les associations impliquées (La Diana de Montbrison, Passion et Patrimoine de Saint-Galmier, Infomédia de Saint-Just-Saint-Rambert)

En aucun cas, les membres du jury ne peuvent participer au concours.

Le jury se réserve le droit d'écarter toute oeuvre hors sujet et/ou qui ne correspondrait pas aux critères du concours.

Les oeuvres seront présentées de façon anonymes au jury.

Les critères de sélection seront les suivants : respect du thème, originalité, qualité artistique, qualité technique.

Le Jury se réunira le lundi 17 novembre à 17h au local de la roseraie de Saint-Galmier.

La remise des prix et l'exposition aura lieu le samedi 22 novembre à 11h, dans le cadre du Festival d'histoire de la Diana, au local de la la roseraie de Saint-Galmier.

Les prix et récompenses :

Les prix seront attribués le samedi 22 novembre 2025 à 11 h à la roseraie de Saint-Galmier, étangs des rivières 42330 Saint-Galmier.

Le premier prix se composera de : 3 arbres à planter.

Le deuxième prix recevra : 2 arbres Le troisième prix recevra : 1 arbre

Un coupon sera offert à tous les participants : ce coupon donnera droit à une entrée pour la visite de la salle Héraldique de LA Diana, à Montbrison.

Les photographies retenues seront exposées dans la salle de la roseraie de Saint-Galmier, durant le Week-end du 22 et 23 novembre 2025.

Avec l'accord de l'auteur, les photos pourront être restituées ou conservées pour une exposition ultérieure.

L'association se réserve le droit d'annuler ou de modifier le concours si les circonstances l'exigeaient. La participation au concours vaut acceptation du règlement.

N	Bulletin d'inscription	
Nom:	Prénom :	
Téléphone mobile :	Téléphone fixe :	
Adresse postale :		
Adresse mail:		
Lu et approuvé :	Signature :	